

Diriger et animer un CCAS ou un CIAS

Sous la direction de Kadja AIBOUT

Directrice générale adjointe des solidarités
de la ville de Corbeil-Essonnes, 91

territorial éditions

Avertissement de l'éditeur :

La lecture de cet ouvrage ne peut en aucun cas dispenser le lecteur de recourir à un professionnel du droit.

Nous sommes vigilants concernant les autorisations de reproduction et indiquons systématiquement les sources des schémas, images, tableaux, etc. repris dans nos classeurs.

Pour toute demande de modification, mise à jour ou suppression d'un élément au sein de cet ouvrage, merci de contacter :
nathalie.marion@territorial.fr.

Ce livre ne peut être reproduit ni utilisé à des fins d'entraînement de systèmes d'intelligence artificielle. La fouille de textes et de données est interdite conformément à l'article 4(3) de la Directive (UE) 2019/790.

 DANGER  LE PHOTOCOPIAGE TUE LE LIVRE	Il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement la présente publication sans autorisation du Centre Français d'exploitation du droit de Copie. CFC 20, rue des Grands-Augustins 75006 Paris. Tél. : 01 44 07 47 70
--	---



L'équipe éditoriale

> Direction scientifique

Kadija AIBOUT

Directrice générale adjointe des solidarités de la ville de Corbeil-Essonnes, 91

> Les auteurs

Kadija AIBOUT

Directrice générale adjointe des solidarités de la ville de Corbeil-Essonnes, 91

Annie BROUCHIER-CHATAGNIER

Directrice du CCAS de Saint-Égrève, 38

Bernard COGNE (*décédé*)

Chargé de mission à l'Union départementale des CCAS du Rhône

Lionel DASSETTO

Directeur général adjoint Solidarité et santé et directeur du CCAS de Bourgoin-Jallieu, 38

Danielle ESCOUBES

Directrice de l'Action sociale et du CCAS de la ville de Mérignac, 33

Véronique FAGES

Directrice du CCAS de la ville de Lyon, 69

Olivier FARRÉ

Directeur du CCAS de la ville de Romans, 26

Michèle HILDEBRANDT

Chargée de mission à l'UDCCAS de l'Isère et ancienne directrice du CCAS de la ville du Pont-de-Claix, 38

Sarah HUMBLLOT

Directrice du CCAS de la ville de L'Île-Saint-Denis, 93

Hugues MALLARD

GS de la ville de Thouare-sur-Loire (44)

Cyril MELOT

Directeur de la Citoyenneté et du développement local de la ville de L'Île-Saint-Denis, 93

Philippe METGE

Directeur général adjoint des services du département de la Creuse (23) en charge de la cohésion sociale

Samuel NUÑEZ

Directeur du CIAS d'Ardes Communauté, 63

Jean-Paul ROUX

Ancien vice-président du CCAS de Grenoble (38) et de l'UNCCAS et administrateur de CCAS

Catherine SAUNIER

Responsable du service Solidarités au CCAS de la ville de Lyon, 69

Plusieurs mois de travail pour les rédacteurs du guide *Diriger un CCAS ou un CIAS* ont été nécessaires. Ils sont tous praticiens à différents niveaux dans des CCAS de tailles très diverses (de la grande ville métropole à la toute petite commune), dans des grandes agglomérations ou dans de vastes zones rurales... Ils ont apporté leurs connaissances pratiques, mais surtout leur expérience du terrain.

Toutes et tous s'étaient donné comme objectif de vous transmettre leurs expériences pratiques, leurs petits tuyaux, ce qu'il manque souvent quand on n'a jamais fait telle ou telle démarche...

Ce guide a donc été conçu pour être lu dans tous les sens... Le sommaire est donc une aide précieuse, mais prenez le temps de le lire entièrement car, selon votre préoccupation, vous consulterez peut-être un chapitre avant celui qui vous pose problème... Il n'y a pas d'ordre, soyez intuitif... vous trouverez dans ce guide ce qui vous manque.

Bonne lecture !



Sommaire

Partie 1 *L'action sociale de proximité*

Introduction

I • L'action sociale, hier, aujourd'hui et demain

Préambule

A - L'action sociale, une notion issue d'un processus historique

1. Une histoire de l'action sociale
2. Les définitions de l'action sociale
3. L'action sociale et l'aide sociale, des notions complémentaires

B - L'action sociale et les strates territoriales

1. Les différentes étapes de la décentralisation
2. La répartition des compétences

C - Le cadre juridique de l'action sociale

1. La hiérarchie des normes
2. Les différents codes

D - L'action sociale et les évolutions sociétales

1. Les bénéficiaires de l'action sociale
2. Vers une action sociale plus efficiente
3. Vers une action sociale mieux coordonnée et plus lisible

II • L'action sociale communale

Préambule

A - Le CCAS, un établissement public communal

1. Le centre communal d'action sociale et la commune, des structures interdépendantes
2. La synthèse des missions du CCAS

B - Le CCAS, une gouvernance paritaire

1. Le conseil d'administration, une gouvernance partagée
2. L'exécutif, une gouvernance collégiale
3. Les délégations, une architecture juridique au service de l'efficacité et de la continuité

C - Une stratégie communale d'action sociale

1. Le diagnostic du territoire, l'analyse des besoins sociaux
2. La coconstruction de la stratégie communale d'action sociale

III • De nouvelles missions face aux défis de demain

Préambule

A - La santé, une demande sociale croissante

1. La santé et ses déterminants
2. Le système de santé français
3. L'organisation de l'offre de soins
4. Les collectivités territoriales, des acteurs clés en matière de santé publique
5. Une coopération à renforcer entre ARS et communes

B - Le rôle des CCAS dans le développement durable

1. Les enjeux du développement durable
2. L'ancrage territorial du développement durable

3. *L'intégration progressive des enjeux de développement durable*
4. *Les leviers d'action du CCAS pour un développement durable inclusif*

C - L'économie sociale et solidaire, un modèle alternatif pour une société plus juste

1. *L'ESS, entre utopie sociale et initiatives concrètes*
2. *La définition et les principes de l'ESS*
3. *Les acteurs et les dispositifs de l'ESS*
4. *Les nouveaux modes d'intervention solidaires au service de l'ESS*
5. *L'ESS et l'économie circulaire, des valeurs communes*
6. *Le rôle des collectivités territoriales et des CCAS/CIAS*

Annexes de la partie 1

Annexe I - Rétroplanning pour l'installation du conseil d'administration du CCAS

Annexe II - Avis d'appel public à candidatures pour le remplacement du CA

Annexe III - Arrêté de nomination des administrateurs

Annexe IV - Délibération d'installation des membres du conseil d'administration

Annexe V - Courrier de vérification du caractère représentatif des membres nommés du CCAS

Annexe VI - Délibération instituant une commission permanente

Annexe VII - Tableau des actes soumis à autorisation de signature

Annexe VIII - Exemple de fiche action

Annexe IX - Centres intercommunaux d'action sociale (CIAS)

Annexe X - Cas particuliers des CCAS à Paris, Lyon et Marseille

Annexe XI - Quelques grandes lois sociales

Partie 2 *Le CCAS, ses compétences incontournables et obligatoires*

I • L'accueil, une fonction incontournable

A - Le CCAS : le premier interlocuteur social de proximité

1. *L'accueil : une fonction centrale et un périmètre d'action à géométrie variable selon les structures*
2. *Les tâches de premier accueil*
3. *Les tâches d'accueil – bilan-orientation*
4. *Les tâches d'auxiliaire social*
5. *Les tâches de médiation et d'animation*

B - Le personnel : accueil social vers la reconnaissance d'un métier en soi ?

1. *Le profil des agents*
2. *Les statuts (filière, cadre d'emplois)*
3. *Le profil de poste*
4. *La formation*
5. *La reconnaissance et la valorisation*

C - Confidentialité, secret professionnel et respect des usagers

1. *La confidentialité*
2. *La discrétion professionnelle incombant aux fonctionnaires*
3. *Le secret professionnel*

4. La notion plus globale de respect des usagers
5. Le partage d'informations
6. Le délégué de protection des données, un rôle central dans la protection des données

D - La sécurité et l'agressivité

II • Le rôle du CCAS dans l'information sociale

A - Le guichet d'accueil du CCAS : un espace prioritaire de la politique sociale communale

B - Les publics et des moyens de communication adaptés

C - Le recours aux outils de communication par les CCAS

1. Le site Internet du CCAS
2. La lettre électronique
3. Le blog ou l'utilisation des réseaux sociaux
4. Les alertes SMS
5. La messagerie
6. Le journal local
7. Les fiches prestations ou d'information
8. Accessibilité des services téléphoniques

D - La lisibilité des documents d'information

E - Une communication innovante

1. La communication auprès du grand public
2. La communication interne
3. La communication interinstitutionnelle

F - Le numérique et les personnes vulnérables

1. Le coffre-fort numérique
2. Un « plan d'inclusion » pour les exclus du numérique
3. L'accessibilité des sites Internet

G - Les outils pour faciliter l'accès aux droits

1. Les sites d'accès aux droits
2. La solidarité à la source, le net fiscal

III • Les compétences obligatoires

A - La domiciliation

1. Un prérequis pour l'accès aux droits
2. Le public concerné
3. La notion de lien avec la commune
4. La demande et l'entretien préalable
5. La délivrance de l'attestation
6. La radiation
7. Le refus
8. La transmission au préfet et le pilotage territorial du dispositif
9. Les organismes agréés

B - Le CIAS et la domiciliation

1. Être personne ressource
2. Être facilitateur envers les partenaires CCAS
3. Lutter dans le non-recours aux droits

C - L'aide sociale facultative

D - L'analyse des besoins sociaux ou ABS

E - La coordination de l'action sociale locale

F - Participation à l'instruction de l'aide légale

G - Loi 3DS : les mesures qui concernent le social, le médico-social et la santé

1. *La santé : un rôle renforcé des collectivités territoriales*
2. *Les personnes âgées et les personnes en situation de handicap*
3. *Les dispositifs en matière de précarité*
4. *Les relations usagers/administrations*
5. *Intégration des directeurs d'établissements d'aide à l'enfance à la fonction publique territoriale*
6. *Conclusion*

IV • Bilan d'activité et analyse des besoins sociaux, génération 2016

A - Le cercle vertueux

B - Définitions comparatives

C - Soutien et expériences de mutualisation UDCCAS

D - L'évaluation des politiques sociales publiques

1. *Le pilotage de l'évaluation*
2. *De l'évaluation sanction à l'évaluation construction*
3. *Les outils de pilotage d'un projet social ne diffèrent pas de tout projet*

E - Le bilan d'activité annuel

1. *Les acteurs du bilan d'activité*
2. *Les tableaux de bord et la veille permanente*

F - L'analyse des besoins sociaux

1. *Approche juridique*
2. *L'ABS, outil de coordination*
3. *Associer les habitants*
4. *Impliquer les autres administrations*
5. *Le pilotage de l'ABS ou de l'analyse thématique complémentaire annuelle : vers un outil de programmation pluriannuelle*

G - Cahier des charges Analyse des besoins sociaux du territoire

V • La coordination de l'action sociale locale

A - Rôle obligatoire du CCAS

B - De la définition de la coordination et du partenariat

C - Les relations du réseau vertical

1. *Le réseau descendant ou intégré*
2. *Le réseau ascendant ou fédéré*

D - Les relations du réseau horizontal

1. *Le réseau des contractuels ou franchisés*
2. *Le réseau des maillés ou polycentrés*

E - Pourquoi coordonner ?

F - Les instances de coordination

1. *La permanence et la régularité*
2. *La pluralité des composantes*
3. *Le règlement de fonctionnement*
4. *La charte éthique des échanges d'informations*
5. *L'importance de la légitimité de l'animateur*
6. *La logistique*

G - Les outils de la coordination (et de la communication technique et politique)

H - Les objets de la coordination

VI • Les relations CCAS et associations

A - La relation de prestataire à commanditaire

B - La relation de partenaire à partenaire avec ou non l'octroi d'une subvention en nature ou en numéraire

1. Les subventions aux associations

2. Demande de subvention

3. Utilisation de la subvention

4. Conventionnement

VII • La coordination locale des aides et secours

A - Feu la Casu (commission action sociale d'urgence)

B - Une simple commission d'attribution

C - Le fonds commun

D - Les enjeux de la coordination des aides

VIII • Le règlement des aides facultatives

A - Les principes régissant l'octroi d'aides sociales « extralégales » par un CCAS ou un CIAS

1. Le principe de spécialité

2. Le principe d'égalité

3. Le principe de légalité

B - L'attribution des aides octroyées par un CCAS ou un CIAS

1. Le règlement d'attribution des aides

2. Les différentes formes d'aides qui peuvent être apportées par les CCAS et CIAS

IX • Le RSA (revenu de solidarité active), la prime d'activité et le CCAS

A - Les différentes évolutions du RSA

1. L'article 27 du projet de loi « 4D »

2. Depuis début 2019, des expérimentations

3. Une hausse des bénéficiaires et des dépenses depuis 2009

4. Les enjeux financiers de la recentralisation

5. Les politiques d'insertion pourraient rester aux départements

6. Favoriser le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA

B - La finalité du RSA et de la prime d'activité

C - L'obligation de se positionner

1. CCAS, instructeurs des demandes de RSA

2. CCAS et convention départementale d'orientation

3. CCAS et accompagnement social des bénéficiaires

4. CCAS et plateforme d'orientation des allocataires du RSA

D - Les interventions possibles

E - Les conventionnements avec le conseil départemental

F - Le service public d'insertion et de l'emploi ou la recentralisation des partenariats respectifs

1. Le CCAS OU CIAS, porteur ou partenaire de ce nouveau dispositif
2. Éléments de contexte de partenariat
3. Le projet
4. La méthodologie d'être candidat et/ou acteur du Spie
5. Le traitement des données personnelles partagées entre acteurs de l'insertion

X • Le service social en CCAS

A - Le rôle des travailleurs sociaux

B - La délimitation du périmètre d'intervention

C - Le public visé par l'action du CCAS

D - La déontologie et l'éthique

E - La définition du travail social retenue par le HCTS dans le Code de l'action sociale et des familles

XI • Les aides en faveur des personnes en difficulté

A - Les avances remboursables

B - Le microcrédit personnalisé

1. Définition du microcrédit
2. Le soutien de la CDC
3. Les conventions avec les banques
4. Les financements du CCAS

C - De nouveaux dispositifs d'aide

1. Le service minimum d'électricité en situation d'impayés pour les foyers précaires
2. Les violences faites aux femmes : création d'une aide universelle d'urgence

Annexes de la partie 2

Annexe I - Exemple de règlement intérieur domiciliation

Annexe II - Relations entre CCAS et association

Annexe III - Convention d'objectifs avec une association

Annexe IV - Convention pour l'accompagnement social des allocataires du RSA

Annexe V - Exemple de modèle d'arrêté portant attribution du CTI

Annexe VI - Exemple d'avenant au contrat portant attribution d'une indemnité équivalente au complément de traitement indiciaire

Annexe VII - Exemple de modèle de délibération portant attribution d'une prime de revalorisation

Annexe VIII - Exemple de modèle d'arrêté portant attribution d'une prime de revalorisation pour les médecins territoriaux

Annexe IX - Exemple de modèle d'avenant portant attribution d'une prime de revalorisation pour les médecins territoriaux

Partie 3 Le CCAS développe la politique sociale municipale - Les actions...

I • Actions en faveur des publics en difficulté sociale

A - L'action sociale collective

B - Les cafés sociaux, les espaces de liens sociaux

C - Les épiceries sociales ou solidaires

1. Principes et orientations
2. Fonctionnement
3. Profil du public
4. Partenariat et financement
5. Épicerie sociale, épicerie solidaire même combat ?

D - Les groupes d'entraide mutuelle

1. Fonctionnement
2. Financement

E - Les actions dans le domaine du malaise psychosocial

F - Les hébergements sociaux

1. De l'hébergement vers le logement : l'accueil et l'orientation
2. L'accueil et l'orientation
3. Les structures collectives

G - Convention entre gestionnaire et propriétaire pour les logements-foyers

H - L'intermédiation locative

1. Le mandat de gestion
2. La sous-location

I - L'accompagnement social

J - L'habitat inclusif : une offre émergente

K - La mutuelle communale

L - La livraison de repas à domicile comme un vecteur de lien social

1. Présentation
2. Exemples de marché public

Chapitre II supprimé _ cf. partie 1 chapitre III B

III • La coordination gérontologique, un métier des CCAS

A - Une approche de la notion de coordination gérontologique

1. Petite histoire de la coordination gérontologique
2. Premières notions de coordination
3. Vers une institutionnalisation de la coordination interpartenariale dans les années 80
4. Première période : 1985-1998
5. Deuxième période : 1991-1999 : le début d'une reconnaissance
6. Troisième période : 2000-2009 : l'institutionnalisation

B - Une coordination gérontologique difficile à mettre en place

1. Première raison : une évolution réglementaire et institutionnelle loin des besoins du terrain
2. Deuxième raison : la multiplicité des partenaires concernés
3. Troisième raison : une absence de culture professionnelle commune

C - Le CCAS n'est pas le seul acteur ! Comment et avec qui travailler ?

1. Quel schéma d'articulation ?
2. La coordination gérontologique par le CCAS

D - Le maintien à domicile et la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement (loi ASV)

1. Améliorer l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile
2. Évaluer globalement les besoins

E - Le dossier de liaison d'urgence domicile (DLU-Dom) publié par la Haute autorité de santé

- 1 Optimiser la prise en charge en service d'urgence des personnes âgées ou en situation de handicap
2. Composition du dossier

F - Activités de services à la personne : déclaration et agrément des organismes de services à la personne (circulaire du 11 avril 2019, NOR : ECO1907576C)

G - Des services à domicile aux services autonomie à domicile

1. Les services autonomie à domicile : mode d'emploi
2. Le financement du secteur de services à domicile : quelles nouveautés ?

H - Face à l'épidémie de Covid-19, de nouvelles modalités de la garantie des financements des services d'aide et d'accompagnement à domicile fixées par un décret du 2 avril 2021

IV • La création et la gestion des services ou d'établissements sociaux et médicosociaux par les CCAS et CIAS

A - Tableau récapitulatif des services sociaux et médicosociaux au sens de la loi

B - Création par un CCAS ou un CIAS d'un service social ou médico-social

1. Les autorités compétentes pour la création des services sociaux et médicosociaux
2. Tableau récapitulatif des autorités compétentes en matière de tutelle et d'autorisation
3. La procédure de création des services sociaux et médicosociaux
4. Les conditions de création des services sociaux et médicosociaux

C - Les principes de fonctionnement par un CCAS ou un CIAS d'un service social ou médico-social

D - Réforme de l'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux - ESSMS

1. Le cadre réglementaire
2. Le nouveau dispositif de l'évaluation des ESSMS
3. Le calendrier de déploiement
4. Comment se préparer ?
5. Synthèse de la réforme

E - Les modalités de coopération

1. La contractualisation
2. La coopération

V • Le service public de la petite enfance

Préambule

A - Le périmètre du service public de la petite enfance

1. La notion d'autorité organisatrice
2. Quatre compétences pour organiser l'accueil du jeune enfant
3. L'impact de cette réforme sur les CCAS/CIAS

B - Les modalités de l'accueil des jeunes enfants dans les EAJE

- 1. Les structures d'accueil des EAJE*
- 2. L'encadrement des structures d'accueil*

C - Les conditions de fonctionnement des EAJE

- 1. La création, la transformation et l'extension d'une structure d'accueil*
- 2. La démarche qualité*
- 3. Le financement des structures*

VI • Les actions jeunesse

A - Les dispositifs « Ville Vie Vacances »

- 1. Les publics et les territoires bénéficiaires*
- 2. Les orientations préconisées par l'Acsé*
- 3. Ingénierie et instruction*

B - Point information jeunesse ou bureau information jeunesse ?

- 1. Un label*
- 2. Implantation et configuration*
- 3. L'offre de service*
- 4. L'ouverture et l'animation du lieu d'information*

C - Les passeports « jeunes »

VII • Les dispositifs conventionnés d'action sociale

A - Le programme de réussite éducative (PRE)

- 1. Les objectifs du PRE*
- 2. Les grands axes d'un PRE*
- 3. Les modalités de mise en œuvre d'un PRE*
- 4. Le portage juridique*

B - Les actions de prévention santé

- 1. Le plan local de santé*
- 2. Les enjeux*
- 3. Les principaux objectifs*
- 4. Vers une contractualisation avec l'État*
- 5. Les ateliers santé ville dans le cadre du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS)*

C - Le dispositif ou label « Bien vieillir-Vivre ensemble »

D - La charte « Ville-Handicap »

E - Les fonds locaux d'aide aux jeunes

- 1. Critères d'éligibilité*
- 2. Modalités d'attribution*

F - Le contrat urbain de cohésion sociale

VIII • Le logement social

A - Le logement social, présentation générale

- 1. Le cadre général*
- 2. La répartition des compétences entre la commune et l'intercommunalité*

B - Le cadre d'attribution de logements sociaux

- 1. Des outils pour bâtir une politique intercommunale du logement*
- 2. De l'enregistrement d'une demande à l'attribution d'un logement social, une procédure encadrée*

C - Le logement social, de l'accompagnement social au droit au logement opposable

1. *Le pilotage territorial d'hébergement et de logement des personnes défavorisées, le PDALHPD*
2. *Une instance de prévention des expulsions, la CCAPEX*
3. *Des dispositifs d'accompagnement social*
4. *Le droit au logement*

IX • La participation des usagers

A - Le conseil de la vie sociale en établissement

B - Les groupes de parole

1. *Les objectifs du groupe de parole*
2. *Les assemblées d'usagers*
3. *Les enquêtes de satisfaction*
4. *Un effort à faire dans les services publics et les CCAS peuvent expérimenter*

X • Les manifestations sociales

A - Les démarches administratives

B - Le CCAS doit vérifier son assurance « responsabilité civile »

C - Le CCAS et la diffusion de films

1. *Par le biais d'un ciné-club*
2. *Hors ciné-club*

D - Le CCAS et la diffusion de musique

E - L'organisation des lotos et concours

1. *Les obligations administratives avant le loto (s'il est réalisé en dehors du cercle restreint)*
2. *La notion de « cercle restreint »*
3. *Quelques conseils d'organisation*

F - Le débit de boissons provisoire

G - L'organisation de repas

1. *La fabrication des repas*
2. *Le stockage des aliments est à surveiller*

H - Le recours au Guso par le CCAS

XI • Les aides aux vacances et loisirs

A - Les publics des aides aux vacances et loisirs

B - Les objectifs des aides aux vacances et loisirs

C - La nature des aides aux vacances et loisirs

XII • Proximité et accessibilité des services publics

A - Le label France Services

1. *Quelles sont les différences avec les Maisons de services au public ?*

B - Le cadre général des structures France Services

1. *Les porteurs des points d'accueil France Services*
2. *Impact sur la relation Ville-CCAS*
3. *Impact sur le fonctionnement du CCAS/CIAS*

C - Les territoires concernés

D - Une Charte nationale d'engagement

1. L'offre de services homogène
2. La coopération des partenaires
3. Les horaires d'ouverture
4. Le personnel
5. L'accompagnement des usagers
6. La mise à disposition d'un espace numérique
7. L'inscription de la structure dans le territoire
8. Le suivi d'activités et l'évaluation

E - Le financement

F - La convention

G - La généralisation des Bus France Services sur 2020/2022

H - Le programme Action publique 2022

Annexe I - Synthèse de la Charte nationale d'engagement à respecter

Annexe II - Critères d'évaluation de France Services

Annexe III - Modèle de convention départementale France Services

Partie 4 Les moyens mobilisables

I • Le cadre budgétaire et comptable

Préambule

A - Le cadre général

1. L'instruction budgétaire et comptable : la M57
2. Les apports de la M57
3. Les principes budgétaires
4. Les acteurs de la comptabilité publique locale

B - Le cycle budgétaire

1. La préparation budgétaire
2. Le débat d'orientation budgétaire
3. Le budget primitif
4. Les ajustements budgétaires
5. La clôture budgétaire

C - Les recettes et les dépenses

1. Les ressources
2. La subvention d'équilibre
3. Les dépenses
4. Le résultat et la capacité d'autofinancement

D - L'exécution budgétaire

1. La chaîne comptable des dépenses
2. La chaîne comptable des recettes
3. La dématérialisation des échanges comptables
4. Un régime d'exception, les régies

E - La responsabilité des gestionnaires publics

1. Les objectifs de ce régime de responsabilité
2. Le champ d'application
3. Les sanctions

II • Les ressources humaines et le management

A - L'organisation de la fonction publique territoriale

1. *Un cadre juridique*
2. *Une fonction publique structurée*
3. *Les institutions de la fonction publique territoriale*
4. *Les instances dans les collectivités territoriales et leurs établissements*

B - L'accès à la fonction publique

1. *Le concours*
2. *Le recrutement contractuel*
3. *La publicité des offres d'emploi*
4. *Les formes particulières d'accès à la FPT*
5. *Focus sur le bénévolat*

C - Les différents métiers

1. *La filière sociale*
2. *La filière médico-sociale*
3. *Le directeur/la directrice du CCAS*

D - Les conditions d'exercice

1. *Le temps de travail*
2. *L'organisation du temps de travail*
3. *Les astreintes et les permanences*
4. *Le télétravail*
5. *Les congés*
6. *La formation*
7. *La rémunération*
8. *La protection sociale complémentaire*

III • Les conventions ville-CCAS

A - Établissement public administratif ou service municipal ?

1. *L'organisation des liens entre commune et CCAS n'est pas normée réglementairement*
2. *Mutualisation ou imbrication ?*

B - Pourquoi proposer une organisation mutualisée entre ville et CCAS ?

1. *Préalables*
2. *Avantages*
3. *Inconvénients*

C - Le CCAS fonctionne comme un service municipal

1. *Préalables*
2. *Avantages*
3. *Inconvénients*

D - Un autre moyen de mutualiser : la constitution d'un groupement d'achats ou de commandes

E - La Charte d'usage des outils informatiques et des télécommunications

F - Illustration

1. *Exemple de convention constitutive d'un groupement de commandes*
2. *Exemple de délibération pour le conseil d'administration de votre CCAS ou CIAS*
3. *Exemple de convention de prestation de service entre établissements publics*
4. *Exemple d'une charte d'usage des outils informatiques et des télécommunications*
5. *Exemple de délibération (à adapter à votre CCAS ou CIAS)*

IV • La gestion des ressources humaines dans un CCAS

Dans le cadre de la refonte de l'ouvrage, les points A à F, et J ont été supprimés et intégrés en partie 4 chapitre II

G - Hygiène et sécurité

1. Le service de médecine préventive
2. Les agents chargés de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité : les assistants et conseillers de prévention
3. Les agents chargés d'une fonction d'inspection (« ACFI »)
4. Les secouristes

H - Un outil sur le statut de la FPT : la BIP de la petite couronne

I - La mutualisation de la gestion des ressources humaines avec la ville

K - Le rapport social unique : un nouvel outil au service du dialogue social

1. Quels sont les objectifs du RSU ?
2. Quels sont les changements par rapport au bilan social ?
3. Quels sont les indicateurs demandés ?
4. Comment saisir les données ?
5. Quelles sont les étapes de mise en œuvre ?
6. Comment sont exploités les RSU ?
7. Comment se préparer ?

L - Carrière du personnel et rémunérations

1. Les lignes directrices de gestion

Points 2 et 3 supprimés et traités en chapitre II

2. La promotion interne

M - Le projet d'administration : un véritable levier de management

1. Méthodologie générale du projet d'administration
2. Gouvernance et pilotage du projet d'administration
3. Processus de concertation projet d'administration

N - Publicité et transparence

1. Obligation de publicité des offres d'emploi
2. Publication des dix plus hautes rémunérations

O - Renforcement de l'information en direction des agents

1. Espace numérisé sécurisé des agents publics : les modalités de mise en œuvre
2. Transparence des conditions de travail

Les chapitres V, VI et VII ont été supprimés (cf. partie 4 chapitre II)

Le chapitre VIII a été supprimé. Le sujet est désormais traité en partie 4, chapitre I, C - 1 d)
« Les dons, legs, mécénat et sponsoring social »

IX • L'informatisation d'un CCAS

A - Que signifie s'informatiser ?

1. Qu'implique une informatisation ?
2. Qu'est-ce qu'un système d'information de gestion ?
3. Les apports de l'informatisation
4. Les contraintes
5. L'importance du paramétrage d'un système

B - Les systèmes intégrés

C - Décentralisation ou centralisation des logiciels ?

D - Un préalable : mobiliser et associer l'équipe

E - Les processus transversaux

1. Conduite du projet
2. Gestion du changement
3. Documentation du projet
4. Comment définir les besoins

F - Évaluation et sélection de logiciels

G - Processus de mise en place des outils logiciels

1. Chantier « Formation »
2. Configuration des logiciels par paramétrages
3. Test des paramétrages
4. Révisions des processus
5. Installation des équipements informatiques
6. Reprise des données existantes
7. Documentation des procédures

X • Commande publique

A - Les principaux changements

1. Les nouveaux seuils de marchés publics
2. Le renforcement de la dématérialisation
3. Le cahier des clauses administratives générales (CCAG)
4. L'achat public et le développement durable
5. Les données essentielles

B - Commande publique et hausse des prix

1. Le prix du marché
2. Modifications du contrat initial

Annexes de la partie 4

Annexe I - Délibération relative à l'apurement du compte 1069 – Plan comptable M57

Annexe II - Délibération relative à la fongibilité des crédits budgétaires – Plan comptable M57

Annexe III - Décision n° relative aux virements de crédit n° – Plan comptable M57

Annexe IV - Délibération fixant les durées d'amortissement des biens – Plan comptable M57

Annexe V - Délibération prenant acte du débat d'orientation budgétaire

Annexe VI - Délibération approuvant l'autorisation d'engager, de liquider et de mandater des dépenses d'investissement avant l'adoption du budget primitif

Annexe VII - Délibération approuvant l'acceptation d'un don

Annexe VIII - Délibération accordant au comptable public une autorisation générale et permanente de poursuite

Annexe IX - Délibération approuvant l'admission en non-valeurs de créances irrécouvrables

Annexe X - Note sur la communication institutionnelle et les droits et obligations des agents pendant la période électorale

Annexe XI - Délibération de création d'un comité social territorial commun entre la ville et le CCAS de

Annexe XII - Délibération de création d'un comité social territorial du CCAS de

Annexe XIII - Liste opérationnelle d'accueil d'un apprenti

Annexe XIV - Exemple de charte du bénévolat

Annexe XV - Délibération approuvant la charte du bénévolat du CCAS de

Annexe XVI - Exemple de sommaire d'un guide d'accueil d'un administrateur